

---

# Élargir notre vision sur les enjeux énergétiques et de sobriété dans le secteur culturel

---

## Les intervenant·es

- Raphaël Bezaud, référent énergie à Saumur Val de Loire Agglomération
- Nathalie Gibot, ALEC du Pays de Rennes
- Ronan Mattheyses, directeur technique de La Nouvelle Vague
- Fanny Perrier, ALEC du Pays de Rennes

Atelier animé par Romain Boullot, chargé de mission à Bretagne Musées.

[Voir la présentation 1 de l'ALEC](#)

[Voir la présentation 2 de l'ALEC](#)

[Voir la présentation de Saumur Val de Loire Agglomération](#)



L'atelier 2 des Actes 2024 examine les défis de la transition énergétique et de la sobriété dans le secteur culturel. Les thématiques abordées incluent les impacts du réchauffement climatique et de la consommation d'énergies fossiles, avec un focus sur la réduction de l'empreinte carbone dans les pratiques culturelles. L'atelier a exploré comment les bâtiments culturels peuvent optimiser leur consommation d'énergie et limiter leur dépendance aux énergies non renouvelables, en s'appuyant sur des exemples concrets de gestion et d'amélioration énergétique.

Les discussions mettent en avant des stratégies de réduction de la consommation : adaptation des infrastructures, mutualisation des espaces, et intégration des énergies renouvelables

comme l'éolien et le solaire. La question des réglementations actuelles, notamment pour les Établissements Recevant du Public, est également traitée, avec une analyse des obligations légales et des aides disponibles pour encourager les investissements en efficacité énergétique. En conclusion, le compte-rendu souligne l'importance de sensibiliser les actrices culturelles et le public aux pratiques énergétiques durables, tout en abordant les contraintes économiques et structurelles associées à ces transformations.

## ➤ Introduction

Depuis la révolution industrielle, la Terre s'est réchauffée de **1,2°C en moyenne**, principalement en raison de l'utilisation des énergies fossiles par l'homme. L'empreinte carbone moyenne d'un-e Français-e s'élève à environ **10 tonnes de CO2 par an**. Pour limiter le réchauffement à **2°C d'ici 2050**, il faudrait réduire cette empreinte à **2 tonnes**.

L'empreinte carbone varie selon les revenus, avec les personnes les plus riches émettant jusqu'à **50 tonnes par an** et les plus pauvres **0,7 tonne**. La répartition équitable des efforts est cruciale, tout en tenant compte d'enjeux comme la biodiversité et la pollution.

**Le jour du dépassement**, qui marque la date où l'humanité a consommé toutes les ressources renouvelables de l'année, tombe le **2 août au niveau mondial**, et dès le **5 mai en France**, signalant une surconsommation importante. Si tout le monde vivait comme les Français-es, il faudrait **5,3 Terres**.

En Bretagne, les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre varient selon les zones géographiques. **L'agriculture est dominante** dans certains territoires, mais dans des zones comme Rennes, **les transports sont le principal émetteur**. Les **bâtiments résidentiels et tertiaires** représentent aussi une grande part de la consommation énergétique.

La Bretagne ne couvre actuellement que **19 % de ses besoins en énergie** et dépend largement des importations. Le développement des **parcs éoliens en mer**, comme celui de **Saint-Brieuc**, est essentiel pour accroître la production locale, avec **l'éolien offshore** qui pourrait bientôt fournir **30 % de l'énergie régionale**. **La réduction de la consommation énergétique**, ainsi que le développement de **l'éolien terrestre et du solaire**, sont également des priorités pour atteindre une meilleure autonomie.

Pour évaluer votre empreinte carbone, des outils comme "Nos gestes climat" ou "La Fresque du Climat" sont disponibles pour sensibiliser et encourager la transition énergétique.

## ➤ ALEC du Pays de Rennes : présentation et missions

L'ALEC du Pays de Rennes vise à accompagner les collectivités, entreprises, et associations dans la **réduction de leur consommation d'énergie et d'eau**. Faisant partie d'un réseau national d'Agences Locales de l'Énergie et du Climat (ALEC), elle intervient principalement dans le territoire de Rennes Métropole et les communautés voisines. Bien que certaines zones restent non couvertes, le **réseau régional Breizh ALEC** permet d'étendre les services à ces territoires.

Les principales missions de l'ALEC incluent l'accompagnement à la transition énergétique via des diagnostics et audits, ainsi que le conseil pour la mise en œuvre de stratégies de réduction de la consommation énergétique et l'adoption de pratiques durables. L'approche repose sur le **scénario négaWatt**, qui privilégie **la sobriété, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables**.

L'ALEC propose aussi des programmes spécifiques comme le Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE), dédié aux bâtiments non industriels de moins de 1 000 m<sup>2</sup>, ainsi que des **conseils gratuits pour aider à améliorer les performances énergétiques**. Elle met également en avant des dispositifs comme le **Fonds Chaleur de l'ADEME**, qui soutient le développement des énergies renouvelables thermiques, hormis le photovoltaïque.

Enfin, l'ALEC aborde la transition énergétique avec une **vision systémique**, intégrant les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Elle encourage une réflexion sur la sobriété et l'optimisation des infrastructures avant d'envisager une production énergétique renouvelable. Des initiatives telles que la **mutualisation des espaces** ou la **réversibilité des usages** sont également explorées pour améliorer l'efficacité des bâtiments tout en réduisant leur empreinte foncière.

## ➤ Intervention de Raphaël Bezaud

### Quels cadres réglementaires pour les bâtiments recevant du public ?

Les bâtiments doivent respecter des contraintes réglementaires qui favorisent l'amélioration de leur performance énergétique, un levier important pour inciter à investir dans des solutions durables. Depuis 1974, la réglementation thermique a évolué, avec des normes renforcées comme la **RT 2012** (50 kWh/m<sup>2</sup>/an) et la **RE 2020**, qui encourage les bâtiments de type résidentiel à énergie positive. Toutefois, les bâtiments culturels bénéficient de dérogations spécifiques en raison de leurs besoins particuliers en température et humidité.

Les **Établissements Recevant du Public (ERP)** doivent afficher leur consommation énergétique, mais cette obligation est souvent peu respectée. Le **décret Éco Énergie Tertiaire** impose aux bâtiments de plus de **1 000 m<sup>2</sup>** de réduire leur consommation de **60 %** d'ici 2050, avec des objectifs intermédiaires. La gestion technique des bâtiments (**GTB**), obligatoire à partir de **2025** pour certaines puissances, aide à optimiser la consommation énergétique.

Il n'y a pas d'obligation d'audit énergétique, mais les propriétaires doivent présenter un **plan pluriannuel de travaux** d'ici **2027**. Cette responsabilité, partagée avec les locataires, nécessite une concertation pour assurer l'efficacité énergétique. Pour répondre aux exigences du décret, les bâtiments neufs doivent respecter des valeurs absolues de consommation, tandis que les bâtiments existants peuvent viser des réductions importantes en agissant sur les usages, l'enveloppe, et les systèmes énergétiques.

Des financements, comme les **certificats d'économie d'énergie (CEE)** et le programme **ACTEE**, peuvent couvrir une partie des coûts des équipements et audits. La géothermie est également une option pour les projets de rénovation énergétique, avec des aides locales et nationales disponibles.

Pour convaincre, il est important de mettre en avant les **obligations légales**, le **retour sur investissement rapide**, et l'importance de ressources humaines dédiées, comme les postes d'économiste de flux subventionné à **40 %**. Un technicien **CVC** (chauffage, ventilation, climatisation) spécialisé dans la gestion technique des bâtiments peut également être mutualisé pour optimiser les performances énergétiques.

## L'exemple du Théâtre du Dôme

Le théâtre du Dôme à Saumur, l'un des bâtiments les plus énergivores de la région, a réussi à améliorer son efficacité énergétique grâce à diverses initiatives sans travaux majeurs. En trois ans, la consommation énergétique a été réduite de **25 %**, et les émissions de **CO2** ont baissé de **40 %**, ce qui a permis d'économiser **67 000 €**. Des mesures telles que l'installation de **sondes de température**, la gestion optimisée du chauffage et de la ventilation, et un système de **coupure automatique** des équipements ont joué un rôle clé.

Le bâtiment a réussi à atteindre une consommation de **64 kWh/m<sup>2</sup>**, en ligne avec les objectifs de **2030**, mais de nouveaux défis se poseront pour **2040** et **2050**. La classification du théâtre en tant que **monument historique** limite les travaux possibles et complique l'atteinte des objectifs énergétiques futurs. L'augmentation des prix de l'énergie reste un facteur critique malgré la baisse de la consommation, soulignant l'importance de continuer à identifier et à optimiser les détails, comme la gestion du **talon de consommation** et des systèmes de **ventilation nocturne** (récemment détectés).

Lors de la session de questions-réponses, plusieurs défis ont été évoqués concernant la transition énergétique des bâtiments. Le principal obstacle est le **coût initial élevé** des projets, malgré les avantages à long terme. Même avec des subventions, il est souvent difficile de lancer une dynamique de changement structurel. **Raphaël Bezaud** recommande de commencer par un **audit des installations techniques**, subventionné à **50 %**, pour identifier des améliorations à moindre coût. Le manque de personnel dédié est également un frein, mais il propose de mutualiser un **économe de flux** entre plusieurs sites, un poste pouvant être subventionné à **40 %**, pour mieux gérer les ressources et engager des économies d'énergie. La clé est de bien connaître et exploiter les dispositifs existants.

## ➤ Intervention de Ronan Mattheyses

Ronan Mattheyses, directeur technique de **La Nouvelle Vague**, une salle de musique actuelle située à Saint-Malo, décrit les efforts entrepris pour gérer la consommation énergétique dans ce bâtiment polyvalent de **1 500 m<sup>2</sup>**. **La Nouvelle Vague**, qui accueille des concerts, propose des **studios de répétition** et d'enregistrement, ainsi que des espaces d'accompagnement artistique, emploie **10 salarié-es permanent-es**. Elle est dotée de trois systèmes de chauffage distincts : les studios de répétition sont chauffés électriquement, la salle de spectacle de **900 places** utilise un système hybride avec une **centrale de traitement d'air** combinant électricité et gaz, tandis que les bureaux et locaux techniques sont équipés de radiateurs à eau alimentés par une **chaudière à gaz**.

### La gestion énergétique avant 2020

Avant **2020**, la gestion énergétique de la salle n'était pas une priorité. Abonnée à un contrat **EDF standard en 72 kVA**, l'équipe ne prêtait que peu d'attention à sa consommation d'énergie, la question n'étant pas encore une préoccupation majeure à l'époque. Pendant la pandémie de **COVID-19**, avec une réduction drastique des activités, la gestion énergétique restait relativement simple. Cependant, la **flambée des prix de l'énergie** en **2022** a mis cette question au centre des priorités pour Ronan et son équipe.

### Les défis de 2022 et l'absence de cadre environnemental

En **2022**, l'augmentation des prix de l'énergie a changé la donne. Le bâtiment étant la propriété de la **ville de Saint-Malo**, sa gestion est assurée par une délégation de service public avec un **appel d'offres renouvelé tous les cinq ans**. Cependant, les **critères environnementaux** n'ont pas été intégrés dans ce cahier des charges, rendant difficile la mise en place de mesures efficaces à long terme. Sans cadre réglementaire clair ou soutien financier pour investir dans des infrastructures plus durables, Ronan et son équipe se sont retrouvés face à une situation

complexe. De plus, le manque de repères précis concernant la consommation énergétique a accru l'incertitude.

## La formation "Reprendre le contrôle de la consommation énergétique"

Face à cette problématique, en **2023**, Ronan a suivi une formation organisée par le **Collectif des Festivals** intitulée "**Reprendre le contrôle de la consommation énergétique dans les lieux de spectacle**". Animée par le cabinet spécialisé **Incub'**, cette formation a introduit une méthodologie innovante appelée **Design énergétique®**. L'idée derrière cette méthode est de repenser l'utilisation des ressources énergétiques et le confort des utilisatrices en sortant des standards imposés par les prestataires ou les systèmes traditionnels. Elle repose sur une approche graduelle, permettant de réévaluer les besoins énergétiques en fonction des usages réels plutôt que d'appliquer des règles de confort fixes, comme maintenir une température constante de **19°C** dans les bureaux.

## Une gestion plus fine et adaptée des systèmes énergétiques

Ronan et son équipe ont appliqué cette nouvelle méthode à **La Nouvelle Vague**. Pour la salle de spectacle, ils ont ajusté la température en fonction des besoins spécifiques de chaque groupe d'utilisatrices : technicien-nes, salarié-es et public. Ils ont également encouragé les occupant-es à adapter leur comportement, comme porter des vêtements adaptés avant de solliciter les systèmes de chauffage, une démarche visant à réduire la consommation énergétique sans compromettre le confort.

Un autre aspect clé du **Design énergétique®** est la gestion rigoureuse des appareils énergétiques. Ronan a mis en place un **contrôle strict** pour s'assurer que tous les appareils inutilisés soient systématiquement éteints. Cela inclut notamment la réduction de l'humidité dans les salles et l'optimisation des **programmations de chauffage**. Chaque semaine, il consacre environ **30 minutes** à ajuster ces programmations, et les résultats sont déjà visibles avec une réduction significative de la consommation.

## ➤ Résultats/économies obtenues en 2024 à la Nouvelle Vague

Depuis janvier 2024, les ajustements apportés ont permis de réaliser **une réduction de 25 %** de la consommation énergétique, représentant une **économie de 15 000 €** en seulement quelques mois. Ces résultats encourageants démontrent que la salle est sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs à long terme. En plus de la gestion des systèmes, l'équipe a également revu ses pratiques pour les **studios de répétition**. Au lieu de maintenir une température minimale la nuit, le chauffage est désormais complètement coupé lorsque les studios sont

inoccupés. Bien que cela puisse entraîner une légère baisse de confort pour les premiers arrivant-es le matin, des solutions simples comme offrir du **café ou du thé** ont permis de compenser cet inconfort temporaire.

## Gestion de l'eau chaude sanitaire

Un autre domaine d'économie a été identifié dans la gestion de l'eau chaude sanitaire. La salle dispose de loges qui ne sont utilisées qu'une quinzaine de jours par an, mais leurs chauffe-eaux restaient allumés en permanence, représentant une source de gaspillage énergétique. Ronan a donc décidé de couper ces appareils lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ce simple geste a permis d'éviter une **consommation inutile de 400 watts** en continu. L'équipe a également optimisé l'utilisation de l'eau chaude pour des équipements comme les **lave-vaisselles**, prouvant qu'une gestion plus fine peut réduire les coûts sans impacter la qualité des services.

## Vers des objectifs pour 2030

Avec les économies réalisées et une gestion plus réfléchie des ressources, La Nouvelle Vague semble bien positionnée pour atteindre ses objectifs à l'horizon 2030. Toutefois, l'implication des salarié-es dans cette démarche reste cruciale. Comme dans n'importe quelle structure, certains membres auront plus de difficulté à supporter une température légèrement inférieure à 19,5°C dans les bureaux, alors que ce ne sera pas un problème pour d'autres. Ronan reconnaît qu'il est important de mobiliser les personnes les plus réceptives à ces changements, notamment celles et ceux pour qui l'écologie peut être un socle, tout en prenant en compte les besoins individuels pour éviter de nuire au confort global.

## Choix budgétaire et perspectives d'avenir

Enfin, Ronan privilégie une approche budgétaire où l'investissement dans les **ressources humaines** prime sur l'augmentation des coûts énergétiques. Plutôt que de dépenser davantage en gaz, il préfère utiliser les économies réalisées pour embaucher un-e **régisseur-euse général-e** qui pourrait gérer la régie technique lors des spectacles. Il anticipe que les prix de l'énergie resteront élevés et peu susceptibles de baisser radicalement, ce qui le pousse à continuer à adapter la gestion énergétique de **La Nouvelle Vague** en fonction du contexte évolutif du marché.

## En conclusion

La salle La Nouvelle Vague, sous la direction technique de Ronan Mattheyses, a pris des mesures concrètes pour mieux contrôler sa consommation d'énergie, en adoptant des méthodes innovantes (Design énergétique®) et en optimisant chaque aspect de la gestion énergétique. Ces actions ont déjà porté leurs fruits et positionnent la salle sur la voie de la durabilité, avec une perspective positive pour les années à venir.

## ➤ Sujet abordé lors des questions-réponses

### **Réchauffement climatique et sensibilisation**

Les intervenant-es ont insisté sur l'importance de placer la lutte contre le réchauffement climatique au cœur des décisions. Ronan Mattheyses a souligné que, bien que certaines personnes ne soient pas toujours sensibilisées à ces enjeux, des initiatives comme la loi Élan favorisent l'évolution des pratiques et une prise de conscience collective. Il a évoqué l'importance de sensibiliser non seulement les collaborateurs, mais aussi le public, à des choix de gestion énergétique plus responsables, en les accompagnant dans cette transition.

### **Transparence et pédagogie**

L'idée de communiquer de manière transparente sur les actions en matière d'énergie a été évoquée, par exemple en expliquant pourquoi la température des salles est maintenue à 19°C, ce qui pourrait faciliter l'adhésion du public. Ronan a partagé sa démarche de réduction de la consommation énergétique, en expliquant qu'il s'agit d'un processus évolutif. Il a également souligné la nécessité de trouver des alliés parmi ceux qui adhèrent à cette initiative, tout en évitant de compromettre le confort des utilisateurs.

### **Rôle des collectivités et contraintes politiques**

Un autre point soulevé concernait la responsabilité des collectivités dans la gestion énergétique, notamment à travers les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET). Les collectivités devraient non seulement réduire leur consommation d'énergie, mais aussi animer et mobiliser les acteurs locaux. Cependant, les priorités politiques varient d'un territoire à l'autre. À Saint-Malo, les financements se concentrent souvent sur des projets visibles plutôt que sur la gestion quotidienne des bâtiments.

### **Sobriété énergétique et activités artistiques**

La discussion a aussi porté sur l'intégration de la sobriété énergétique dans les pratiques artistiques. Certains ont évoqué la possibilité de limiter les représentations en hiver ou de privilégier des tournées pour optimiser l'utilisation des infrastructures. Toutefois, Raphaël Bezaud a mis en avant que ce ne sont pas tant les représentations qui consomment beaucoup d'énergie, mais plutôt la consommation continue des bâtiments inoccupés. Il a également mentionné les réflexions autour des chapiteaux de cirque, pour lesquels des solutions alternatives sont à l'étude.

### **Gestion du chauffage**

Un participant a soulevé la question de l'équilibre entre maintenir une température constante et éteindre le chauffage pendant les périodes d'inoccupation. Raphaël Bezaud a expliqué qu'il

n'y a pas de réponse unique, chaque bâtiment ayant une inertie thermique différente. Il a recommandé de suivre les préconisations de l'ADEME, comme réduire la température à 16°C ou 8°C en fonction de la durée d'inoccupation, et de relancer le chauffage à l'avance pour anticiper l'usage du bâtiment.

Enfin, il a été question d'optimiser la gestion du chauffage tout en sensibilisant les occupants à accepter un léger inconfort temporaire, afin de réaliser des économies d'énergie sans compromettre leur confort à long terme.

## ➤ Le diagnostic en marchant

Le diagnostic en marchant consiste à arpenter un lieu avec les participants pour mettre en relief les points faibles et les points forts, mais aussi élaborer des propositions d'amélioration qu'ils consignent dans leur grille d'observation (ci-joint une fiche visite).

Dans le diagnostic en marchant, le processus participatif est aussi important que les résultats obtenus. Il permet l'enrichissement des points de vue, des discussions informelles, la mise en marche d'une dynamique participative et partagée.

Concrètement, il s'agit d'observer différents espaces d'un équipement sur des aspects plutôt « techniques » :

- L'aménagement des espaces,
- L'éclairage, le chauffage, identifier les zones chaudes / froides, la ventilation, etc.
- Les équipements, matériels informatiques
- Les toilettes où l'on pourra mesurer les débits d'eau au robinet, cafétaria...

Cette déambulation permet d'aborder aussi bien les enjeux de sobriété (économie d'énergie, d'eau, d'espace, suivi des consommations...), d'efficacité énergétique (isolation thermique...) de recours à des énergies renouvelables produites localement (gagner en autonomie énergétique), d'adaptation au changement climatique, prévention des risques (confort d'été, végétalisation...), plus globalement qualité de vie au travail, sens et engagement au travail.

Cette déambulation est proposée par l'Alec du Pays de Rennes afin d'initier le travail autour de la consommation de votre lieu avec votre équipe et vos publics.

## Une remarque ? Un commentaire à nous partager ?

Ecrivez-nous à : [contact@lecollectifdesfestivals.org](mailto:contact@lecollectifdesfestivals.org)